



NOVEMBRE 2024

NOUVELLE LIGNE

Créteil > Villeneuve-Saint-Georges



INFO TRAVAUX

Créteil

Pointe du Lac

Quels sont les travaux à réaliser ?

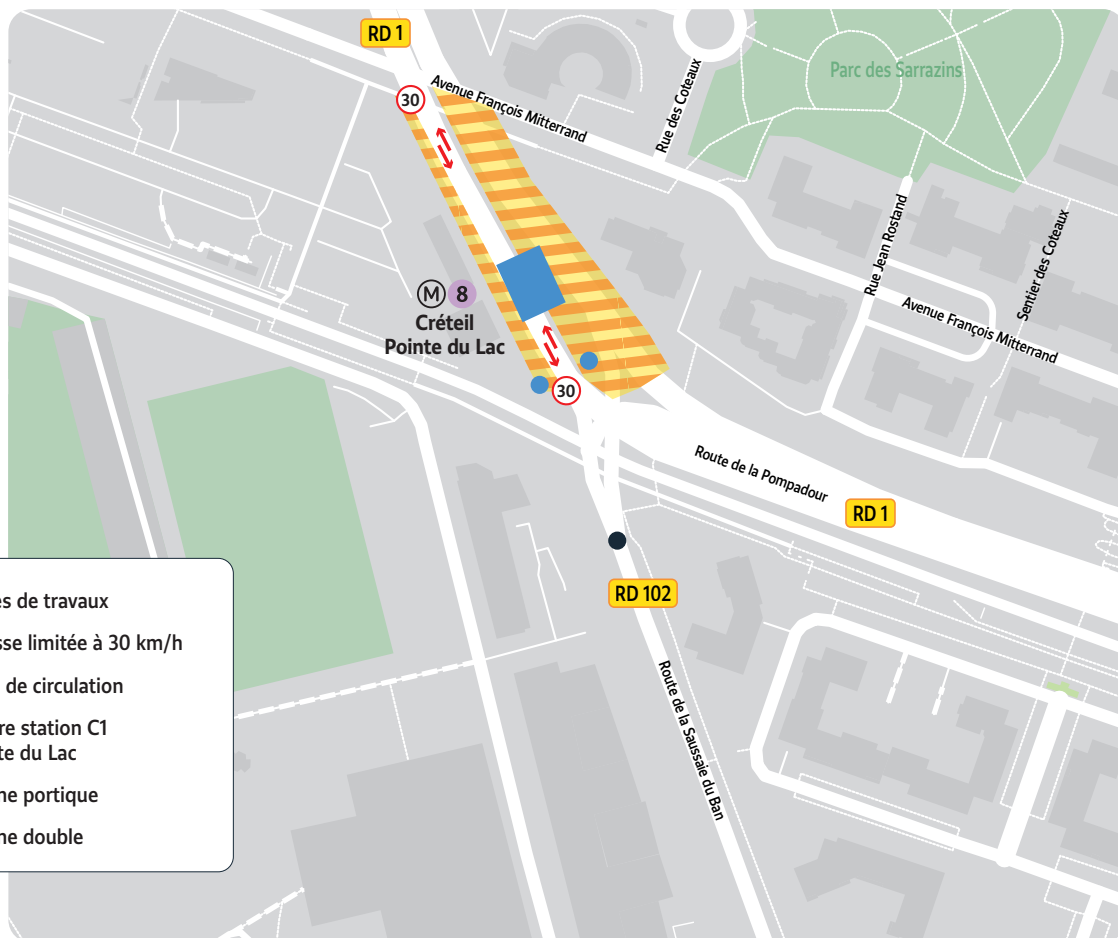
- Les réalisations de la future station Pointe du Lac et de la passerelle reliant la station du métro 8 au mail François Mitterrand se poursuivent. Les travaux vont basculer sur une portion de la RD 1 située du côté est, afin de poursuivre la construction de la passerelle.

Qu'est-ce que cela change ?

- Basculement de la circulation routière sur la partie sud-ouest de la RD 1 à partir du 20 novembre 2024 (voir la carte ci-après) avec maintien des 2 sens de circulation et limitation de la vitesse à 30km/h.
- Fermeture partielle de la RD 1 dans les deux sens de circulation pendant 2 nuits (21h - 6h), du lundi 18 au mercredi 20 novembre, pour adapter le balisage à la bascule de la RD 1. Des nuisances sonores sont à prévoir dans le cadre de cette opération.
- Réouverture totale du chemin des Bassins (route de la Saussaie du Ban) à partir du 20 novembre 2024.

Saïd, agent de proximité du Câble C1 effectuera des tournées régulières sur le chantier et se tiendra à votre disposition pour répondre à vos questions ou vous renseigner. Il est joignable par téléphone au 06 32 87 00 52.

Nous vous assurons de notre volonté de réduire au maximum les perturbations sur la vie de votre quartier et vous remercions de votre compréhension.

**C1****NOUVELLE LIGNE**
Créteil > Villeneuve-Saint-Georges

- Zones de travaux
- Vitesse limitée à 30 km/h
- Sens de circulation
- Future station C1 Pointe du Lac
- Pylône portique
- Pylône double

À partir du 20 novembre 2024 jusqu'à fin juillet 2025 :

Basculement de la circulation sur la partie sud-ouest de la RD 1. La circulation sera assurée dans les deux sens de circulation.

Vitesse limitée à 30 km/h

Afin de réaliser les travaux tout en maintenant la circulation, les interventions auront lieu par tronçons sur les voies de la RD 1.

La circulation sera impactée jusqu'en 2025 :

- réduction des voies
- modifications des déviations
- limitation de vitesse.

Soyez prudents !

Le Câble C1 et vous



cable1.iledefrance-mobilites.fr
Découvrez l'information détaillée :
images et documentation.
Abonnez-vous aux actus.



contact@cable1.iledefrance-mobilites.fr
Écrivez à l'équipe projet qui vous répondra
dans les meilleurs délais,
ou **contactez Saïd**, votre agent de proximité
au **06 32 87 00 52**



@CableC1idfm
Suivez le fil de l'actu
en vous abonnant à la page
et likez nos posts.